



DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DURABLE DANS VOTRE TERRITOIRE [P. 9-13](#)

L'AGGLO EN CLAIR

EXTENSION DU TRAM 3, UN MODÈLE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE [P. 14](#)

L'ACTU EN BREF

P. 4 > 5

Ouverture imminente
de la Vélostation à Saint-Louis



COM' À LA CAMPAGNE

P. 18 > 19

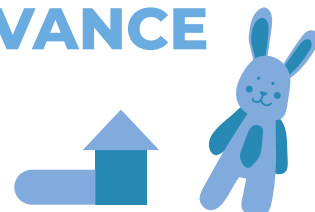
Une agriculture
d'avenir



L'AGGLO AVANCE

P. 20 > 23

Choisir la crèche publique
pour mon enfant



DOSSIER

P. 9 > 13

Un développement
durable
de l'économie
du territoire



En couverture :
maquette ZAC quartier
du Lys à Saint-Louis

L'AGGLO EN CLAIR

P. 14 > 15

Tram 3,
un modèle
de coopération
transfrontalière



L'AGGLO EN VERT

P. 24 > 25

Pour le climat,
on ne relâche pas
les efforts !



L'AGGLO ET VOUS

P. 26 > 28

Comportement
envers les
professionnels de
santé : soyez patients !



PORTRAIT

P. 29

Liam Jegou,
un enfant
du pays aux
épreuves
olympiques



À LA DÉCOUVERTE DE NOS COMMUNES

P. 16 > 17

L'« avant / après »
des villages du territoire



ON PARLE DE NOUS

P. 30

Nos publications
les plus appréciées sur Instagram

NOTRE CARTE BLANCHE

P. 31



« L'économie est un des principaux poumons du territoire. Sans entreprises, sans employeurs, les collectivités ne pourraient pas assurer et développer tous les services publics à destination des habitants.

Au sein de la Région Grand Est, le territoire de Saint-Louis Agglomération (SLA) se distingue par son exceptionnel dynamisme économique en grande partie dû à la proximité de la Suisse, de l'Allemagne et à la présence de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

Cette position géographique est un atout majeur sur lequel nous agissons en multipliant les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et en créant un écosystème spécifique pour rassembler les acteurs économiques et développer un foncier durable pour notre territoire.

Nous travaillons ainsi main dans la main au niveau régional avec la Région Grand Est, cheffe de file en matière économique, Grand Innov + Grand Est, agence régionale en charge d'accompagner les entreprises dans leurs transformations et leur modernisation, mais aussi l'Adira, l'agence de développement d'Alsace.

**Un écosystème
pour développer
un foncier durable
sur notre territoire**

Nous unissons nos forces pour soutenir le tissu industriel, commercial et artisanal en travaillant sur des outils communs comme la marque employeur « Alsace » qui met en valeur notre région et ses savoir-faire pour attirer et fidéliser de nouveaux talents.

Ce travail en réseau est essentiel. Il permet de créer du lien, de partager des informations et des valeurs et de réunir les conditions nécessaires à l'émergence de nouvelles filières comme celle des biotechnologies et *in fine* de faire de Saint-Louis Agglomération un territoire d'excellence et d'avenir.

Mais SLA est également présente au quotidien aux côtés des entreprises avec lesquelles elle travaille et qu'elle accompagne tout au long de leur parcours. Que ce soit en matière de création d'entreprise, de recherche de locaux, de foncier ou de recrutements nous multiplions les initiatives pour leur faciliter toutes ces étapes de leur développement.

Ces efforts conjoints sont payants et nous permettent de dynamiser notre tissu industriel tout en répondant aux exigences de la sauvegarde de notre environnement et des prescriptions de notre politique « territoire en transition ».

Le dossier de ce nouveau numéro du Mieux Ensemble vous propose de découvrir les multiples aspects de notre politique de développement économique qui font de Saint-Louis Agglomération un acteur essentiel dans ce domaine.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération



**SAINT-LOUIS
AGGLOMÉRATION**



PLONGEZ DANS LE SPECTACLE *LIKE ME*

Le spectacle *Like me* proposé par la troupe « La Compagnie dans l'arbre » est un spectacle immersif se jouant en piscine. Suivez un acteur qui déambule depuis l'entrée, en passant par les vestiaires, les douches pour finir aux bassins. Munis d'un casque audio, vivez une immersion sonore totale, une incursion de la culture dans un équipement sportif de Saint-Louis Agglomération.

Jusqu'où est-on prêt à aller pour sauver son image ? Simon Volser, premier champion d'apnée en 2014, se bat pour repousser ses limites : un adolescent se noie, il plonge, le réanime et le sauve. Il devient alors le héros des vidéos virales qui inondent la toile, mais tout ne va pas se passer comme prévu : les réactions hostiles et violentes déferlent sur tous les réseaux. Il ne maîtrise plus son image à laquelle il tient tant. **Un spectacle hors des sentiers battus et des lignes d'eau, à découvrir à la piscine couverte à Village-Neuf.**



DATES

Vendredi 13 décembre à 18h

Séance proposée par Saint-Louis Agglomération

Vendredi 13 décembre à 20h30

Séance proposée par le Riverhin de Village-Neuf

Samedi 14 décembre à 17h

Séance proposée par la Comète de Hélingue

Samedi 14 décembre à 20h30

Séance proposée par la Comète de Hélingue

DÉCOUVREZ
le spectacle
Like me en vidéo



RENSEIGNEMENTS

Places proposées par Saint-Louis Agglomération et les salles de spectacles la Comète et Le RiveRhin.

🕒 1h00 | Dès 12 ans | 15€/10€

Nombre de places limité

Interprété par Simon Dusart

Auteur : Léonore Confino avec Simon Dusart

Mise en scène : Pauline Van Lancker

Création sonore et technique : Xavier Leloux

Production : La Compagnie dans l'arbre

OUVERTURE IMMINENTE DE LA VÉLOSTATION À SAINT-LOUIS

Après 6 mois de travaux, le local réaménagé de la gare est bientôt prêt à accueillir la nouvelle Vélostation de Saint-Louis Agglomération. Vous y retrouverez prochainement un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (de 1 à 12 mois) pour les habitants du territoire et un service de gardiennage sécurisé de votre vélo personnel ouvert à tous.

RENSEIGNEMENTS

🕒 Horaires d'ouverture du service

Du lundi au vendredi
de 6 h à 10 h et
de 16 h à 20 h.

PLUS D'INFOS SUR



VOS ATELIERS ZÉRO DÉCHET EN 2025

Vendredi 17 janvier

Atelier « produits ménagers spécial calcaire »

Comment adapter des
recettes maison en fonction
de la dureté de l'eau ?

Fabrication d'un spray citrus
magic et d'un gel wc.



Vendredi 16 mai

Atelier « cosmétique »

Démonstration de fabrication
d'une crème pour le corps
et fabrication d'un onguent
par les participants.



Vendredi 7 février

Atelier « produits ménagers spécial vaisselle »

Lecture des étiquettes avec traque des produits
dangereux. Fabrication d'un liquide vaisselle
et d'une poudre lave-vaisselle. Présentation
d'alternatives aux éponges jetables.

Vendredi 28 mars

Atelier « je cuisine tout moi-même »

Prendre soin de son alimentation est gage
de plaisir et de santé. Grâce à des préparations
faciles, apprenez à cuisiner gourmand et à petit
prix, avec des produits locaux et de saison.

Apprenez les astuces et les
recettes qui facilitent la vie.



Vendredi 6 juin

Atelier « cosmétique spécial été »

Concevoir une trousse de vacances minimaliste
et zéro déchet pour partir l'esprit tranquille,
fabrication d'un fluide bonne mine et d'un gel
rafraîchissant avec des ingrédients naturels.
Focus sur les crèmes solaires.

POUR
VOUS
INSCRIRE



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu : au complexe culturel Le Triangle
à Huningue

🕒 De 18 h 30 à 20 h 30

📍 3 rue de Saint-Louis

L'ACTU EN BREF



| ÇA SE PASSE ICI

ELLES ONT VÉCU LES JO !

Grâce à leur enthousiasme et leur énergie, elles ont joué un rôle clé dans la réussite des Jeux Olympiques. Les volontaires de Paris 2024 ont partagé des moments et des émotions uniques, tout en incarnant les valeurs de la France et de l'olympisme. Deux volontaires issues du territoire nous racontent.

HAJNALKA MOGGS

Bénévole aux JO



Comment décide-t-on d'être bénévole ?

J'ai eu l'info grâce à un article sur le Facebook de Village-Neuf : ils organisaient un après-midi de découverte des JO en tant que commune « Terre des Jeux ». J'y ai participé et j'ai passé une sorte d'entretien. J'ai candidaté via la plateforme nationale en ligne. Je suis enseignante dans une école primaire française de Bâle, ça me donnait la disponibilité obligatoire et j'ai pensé à tout ce que je pourrais utiliser pour mes élèves. Mon but était de leur faire partager ce processus d'être bénévole et mon vécu. Voilà comment je me suis retrouvée à Paris du 25 juillet au 10 août.

Comment devient-on bénévole, concrètement ?

J'ai réalisé les formations en ligne et j'ai été affectée à l'Arena Paris Sud 4, pour le Tennis de Table. J'ai appris l'organisation des matchs, des roulements, des règles... Une fois sur place, au service des athlètes, notre chef d'équipe était Marie Migot, championne de France de tennis de table. Je n'ai pourtant aucune expérience de ce sport, j'ai donc certainement été affectée là parce que je parle hongrois, anglais, français, allemand et un peu d'italien. Tous les autres membres de l'équipe étaient des experts. C'était très sympa, très accueillant. Maintenant je m'y connais un peu mieux !

J'ai pu vivre tout ce qui s'est passé en « off » : j'ai donc côtoyé les héros du moment ! On nous a aussi coachés sur comment se comporter avec les athlètes, les respecter eux et leur concentration : pas de selfies, de signatures... Il fallait être là pour eux mais être invisibles.



Vous avez ressenti le côté sensationnel dont on parle ?

Dès que tu franchis le portail de l'Arena Sud, tu as les anneaux en grand, tu es plongé dedans. Le bâtiment, est un peu sombre sans le public, c'est totalement autre chose avec les lumières, la musique pour encourager les spectateurs, les drapeaux, toutes les nationalités qui chantent, tapent... Le 1^{er} jour, c'était en soirée, j'ai cru à un orage. Je ne savais pas que les gens pouvaient faire autant de bruit : 8 000 personnes qui tapent dans une tribune en métal ! Ce bruit je ne l'oublierai jamais : c'est un public qui est là pour soutenir ses joueurs, avec une émotion très forte, incroyable.

Et le retour à la vie « normale » ?

C'est bizarre de revenir à la vie « normale », j'ai l'impression d'avoir vécu 2 semaines dans une bulle de joie. On rentre, c'est super, ma famille m'avait manqué. Souvent je me replongeais dans ces moments, ces choses que j'ai vécues, car peu de personnes peuvent le vivre. J'ai beaucoup de chance. Parmi les amis que je me suis faits, j'ai découvert que deux sont dans la région, on garde le contact.

À mon retour en classe, j'ai posé mon uniforme devant les élèves, les pin's, l'accréditation... Les enfants étaient aux anges ! Ils avaient beaucoup de questions, JO et paralympiques. J'ai pu leur parler des deux, parce que comme bénévole nous avons eu en cadeau une place pour le para-athlétisme. L'occasion d'étoffer mon reportage photo !



ANECDOTE CHOISIE

La plus marquante a été de déjeuner dès le 1^{er} jour avec la grand-mère des deux champions français de tennis de table, Alexis et Félix Lebrun ! Je n'ai pas réalisé tout de suite, je me sentais un peu bête et je n'osais pas demander « Mais vous êtes qui ? » – Hélène Legout ! Je suis volontaire et je suis là avec mes petits-enfants ». Les 4, les deux frères et leurs 2 sœurs... Elle m'a expliqué toute l'histoire de son mari joueur, son fils, ses petits-fils... Toute la famille est impliquée dans la fédération et dans l'événement. Ça c'était super cool !

VICTORIA MORGAN

Bénévole aux JO Paralympiques



Comment décide-t-on d'être bénévole ?

La commune de Saint-Louis avait organisé une journée bénévoles afin d'associer la population locale à l'événement. J'étais disponible tout l'été et en tant que Franco-Britannique ma pratique courante du français et de l'anglais était un critère impératif. J'avais déjà été bénévole pour la Coupe du monde de Rugby en 2007, une très belle expérience. Je suis allée de moi-même sur le site internet des jeux et j'ai postulé. J'ai bien fait parce que c'était magique ! Je fais partie d'une écurie où mes filles pratiquent le cheval, j'ai donc été affectée sur les épreuves de para-dressage à Versailles.



Comment devient-on bénévole, concrètement ?

L'organisation a dispensé des formations en ligne en amont, des 1^{ers} secours à l'accueil du public et des athlètes, notamment pour les besoins particuliers liés au handicap. N'importe laquelle des missions m'aurait plu, mais intégrer une team dédiée au service des athlètes était particulièrement sympa. Notre rôle était de rendre leur journée la plus facile possible, en les accueillant et en les emmenant sur les différents points du site très vaste dans des voitures électriques.

Vous avez ressenti le côté sensationnel dont on parle ?

Complètement. On a l'impression de faire partie d'un projet si vaste et si énorme qu'on pourrait le croire impossible. L'organisation est gigantesque, elle compte des milliers de personnes investies dans un tissu international. Ça demande des efforts, mais pour un bel idéal commun, qui a été très bien mis en avant. C'est une chance de participer à ces moments exceptionnels : oui, les athlètes se dépassent, mais tous les bénévoles aussi, dans un état d'esprit collectif.

À Versailles, l'organisation bénéficie de la merveilleuse carte postale, mais c'est en étant dedans qu'on entrevoit tout le travail nécessaire à la réussite des jeux, comme les besoins en sable, la masse et la complexité du travail et des installations... C'est un challenge qu'on a eu à cœur de partager, au sein d'un concours sportif à part entière. Tu as envie d'y faire honneur, en donnant le meilleur.

Et le retour à la vie « normale » ?

Le retour a été un cap assez difficile à passer pour tout le monde. J'ai gardé le contact avec le groupe, on parle encore beaucoup. Ce sont des journées longues et intenses, en énergie et en émotions. Au retour, on apprécie bien sûr l'expérience et on perçoit à quel point elle était unique.

Je candidaterai peut-être pour la Coupe d'Europe de football féminin l'an prochain en Suisse. En tout cas je recommande l'expérience à tous. Si on aime déjà s'investir localement dans la vie associative, ce sont des émotions x 1000.



ANECDOTE CHOISIE

Je me demandais pourquoi il y a autant d'attente entre les JO et les JOP. En fait, il faut changer les aménagements pour les rendre plus accessibles, y compris les parties du site réservées aux athlètes, comme remettre de la terre pour avoir un site parfaitement plan. Un travail colossal, on n'a pas ce regard quand on n'est pas porteur de handicap. J'espère que les paras feront progresser l'inclusivité et la prise en compte du handicap. Les efforts fournis pour les jeux doivent être transposés à la vie de tous les jours.



L'ACTU EN BREF



HISTOLOGE : UN OUTIL DE SIGNALEMENT POUR SORTIR DU MAL LOGEMENT

Infiltration d'eau, mauvaise isolation, manque d'aération, installations électriques défectueuses, invasion de nuisibles, absence de chauffage, parties communes dégradées... Autant de situations de mal logement que vous pouvez signaler en vue d'y remédier.

Que vous soyez locataire ou propriétaire du logement, HISTOLOGE vous permet de déclarer en quelques clics votre problème et de vous faire aider pour le régler. C'est une plateforme publique numérique, gratuite et accessible à tout moment depuis un ordinateur, une tablette ou un portable.

Plus besoin de vous déplacer et de chercher le bon interlocuteur, il suffit de vous connecter au site et de répondre à quelques questions sur l'état de

vos logements. Une fois validé, votre signalement sera automatiquement et directement adressé aux services territoriaux compétents (services de l'État, ARS, CAF, Mairie, ADIL...). Vous recevrez aussi un e-mail de confirmation avec un numéro qui vous permettra de suivre en continu l'avancement de votre dossier jusqu'à sa clôture.



Découvrez  **HISTOLOGE**
le nouveau service
public pour signaler vos
problèmes de logement
(pas d'obligation de créer
un compte)

LE PORTAIL OPEN DATA DE SLA : L'INFO, LIBREMENT

Ouverte depuis septembre 2021, la plateforme Open Data est accessible à tous en quelques clics, très facilement dès la page d'accueil du site internet de Saint-Louis Agglomération. Elle met à disposition les données publiques de Saint-Louis Agglomération et de son territoire sous forme de tuiles thématiques. 58 jeux de données, une mine d'infos telles que :

- Un annuaire des professionnels de santé,
- La démographie du territoire,
- Les délibérations de SLA mais aussi des communes membres,
- Les données de la commande publique,
- L'emplacement des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les déchets,
- Les stations de recharge pour véhicules électriques,
- Les tracés de lignes de bus,
- Les pistes cyclables,
- Les producteurs agricoles du territoire en circuits courts,
- ...



Publier ces informations est une obligation légale pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et 50 agents.

En 2023, près de **1 400 visiteurs** sont venus consulter la plateforme tous les mois et elle dénombre **320 000 téléchargements** depuis son ouverture.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter Cathy Weiss, responsable du système d'information géographique :

Tél. : 03 89 70 45 75

Mail : weiss.cathy@agglo-saint-louis.fr



LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DURABLE DANS VOTRE TERRITOIRE

Intervenant de 1^{er} rang en matière d'appui à l'économie et à ses acteurs, Saint-Louis Agglomération mène une politique volontariste et forte pour soutenir le secteur de manière durable et responsable. Elle contribue ainsi à maintenir un tissu économique riche pourvoyeur d'emplois et des ressources nécessaires au maintien de services publics de qualité.



DOSSIER

UNE STRATÉGIE À COURT ET TRÈS LONG TERME

Saint-Louis Agglomération bénéficie d'un environnement économique particulièrement favorable et dynamique. Ses frontières communes avec l'Allemagne et la Suisse, ses infrastructures de transport, sa présence dans la zone d'attractivité de notoriété mondiale de la Ville de Bâle permettent au territoire de bénéficier de l'implantation de nombreuses entreprises dont de grandes sociétés internationales. Mais que fait l'Agglomération directement pour permettre le développement de ses entreprises et en attirer de nouvelles ?

Que fait la collectivité pour le développement économique ?



Un appui, à tous moments

Favoriser le parcours résidentiel des entreprises, c'est aider les entrepreneurs à trouver les locaux les mieux adaptés et les services les plus appropriés dans toutes les étapes de leur développement.

Pour un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), le développement économique passe par trois volets essentiels qui couvrent le court et le très long terme :

Accompagner les entreprises locales dans leur parcours résidentiel et adapter le territoire, ses services et ressources.

Créer un environnement propice à l'accueil de nouveaux entrepreneurs.

Mettre en œuvre des mesures favorisant la compétitivité et l'innovation.

AIDER LES ENTREPRISES DE DEMAIN À ÉMERGER ET À GRANDIR



Je voudrais
créer mon
entreprise !



J'ai besoin
de locaux !

L'aventure entrepreneuriale vous tente, mais vous ne savez pas par où commencer ? Ou bien vous cherchez des conseils et un réseau pour votre très jeune structure... Depuis plusieurs années, l'intercommunalité facilite ce type de parcours grâce au **Pôle création-reprise d'entreprises** à Saint-Louis, où des spécialistes répondent aux questions et conseillent les entrepreneurs en devenir. Le Pôle permet également de développer et de créer un lieu de coopération entre les acteurs de la création-reprise pour les aider à activer les dispositifs d'aide et de financement existants. Une manière concrète et efficace de contribuer à la réussite des projets sur le territoire tout en renforçant l'attractivité de Saint-Louis Agglomération.

La Pépinière d'entreprises, située dans la zone d'activité de Schlierbach, facilite et accompagne la création d'entreprise en proposant des locaux professionnels, bureaux ou ateliers, pour une durée limitée généralement à quatre ans. Les entreprises bénéficient de moyens mutualisés et de loyers adaptés. Mais c'est aussi un lieu de dynamisation et d'animation économique du territoire qui propose des services et du soutien et permet de développer de nouveaux partenariats.

Pour faire preuve d'encore plus d'agilité, la Pépinière propose également la domiciliation juridique et un espace de travail partagé en open space. La structure offre ainsi un cadre de travail professionnel agréable et stimulant avec des échanges entre dirigeants d'entreprises.

En 3 années d'existence,
le pôle création/reprise ce sont :

100 
permanences
réalisées

185 
porteurs de projets
renseignés

4  experts-comptables mobilisés

PLUS
D'INFOS SUR



DÉVELOPPER LE FONCIER ÉCONOMIQUE POUR FAIRE VIVRE NOS ENTREPRISES

Tout en poursuivant son développement territorial, Saint-Louis Agglomération concentre les projets de nouvelles zones économiques sur des zones urbanisées et desservies et fait dialoguer ses politiques de préservation de l'environnement, de mobilité, de restauration de trames vertes et bleues, ou de renaturation d'espaces, selon le principe « Éviter / Réduire / Compenser ». L'objectif de lutte contre l'artificialisation nette des sols, prohibée par la loi Climat et résilience du 22 octobre 2022, ne signifie donc pas l'arrêt de la construction lorsqu'elle est justifiée par des besoins. De nouveaux modèles d'aménagement durable sobres en foncier sont alors à réinventer.

Impact de la loi Climat et résilience sur le développement économique

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a défini un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050. Mais comment la limitation de consommation d'espace impacte-t-elle l'accompagnement foncier du secteur économique ? Conformément à ses engagements pour être un territoire durable, Saint-Louis Agglomération a intégré cette contrainte à ses réflexions et ses projets.

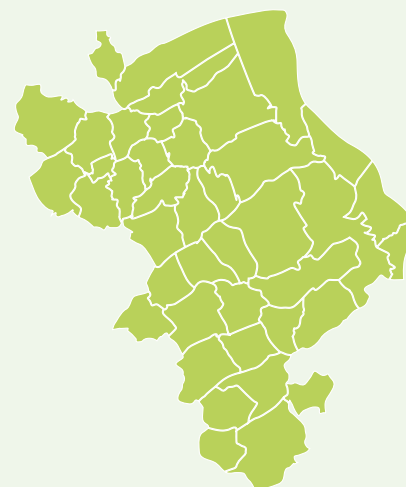


qualité et de la fonctionnalité des projets et des espaces, pour améliorer la présence de services, de renaturation etc. Aujourd'hui, les nouvelles ZAE sont ainsi pensées et limitées au nécessaire, grâce à ce travail sur les sites existants. La collaboration avec les entreprises vient compléter cet inventaire, pour adapter les pratiques et ajuster les services si c'est utile. Elle fait dialoguer les besoins avec les politiques plus générales d'entretien de réseaux, de mobilité, de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Un inventaire pour optimiser les espaces

Le code de l'urbanisme impose un inventaire des Zones d'Activité Économique (ZAE) avec leurs superficies (urbanisée et naturelle), qui liste les propriétaires, les occupants et les espaces inoccupés. C'est une occasion de repérer ces derniers ainsi que les contraintes qui s'y rattachent. Actualisé tous les 6 ans, cet exercice cumule plusieurs avantages : il répertorie l'offre qui peut être proposée aux porteurs de projet, en évitant de consommer inutilement le foncier et en capitalisant sur les zones disposant déjà d'infrastructures. L'inventaire permet également à la collectivité de commercialiser les espaces dont elle est propriétaire, en optimisant les ressources fiscales qu'ils représentent pour développer des services publics. C'est aussi un outil de suivi de la

Où construire/
installer mon
entreprise ?



RECETTES FISCALES ENTREPRISES :

33 M€

soit

40 %

des recettes totales
de Saint-Louis
Agglomération.



DOSSIER

3 PROJETS IMMOBILIERS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉS PAR SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Dans ce cadre très réglementé, la demande reste très forte et trois projets devraient voir le jour :

1. NOVHASO

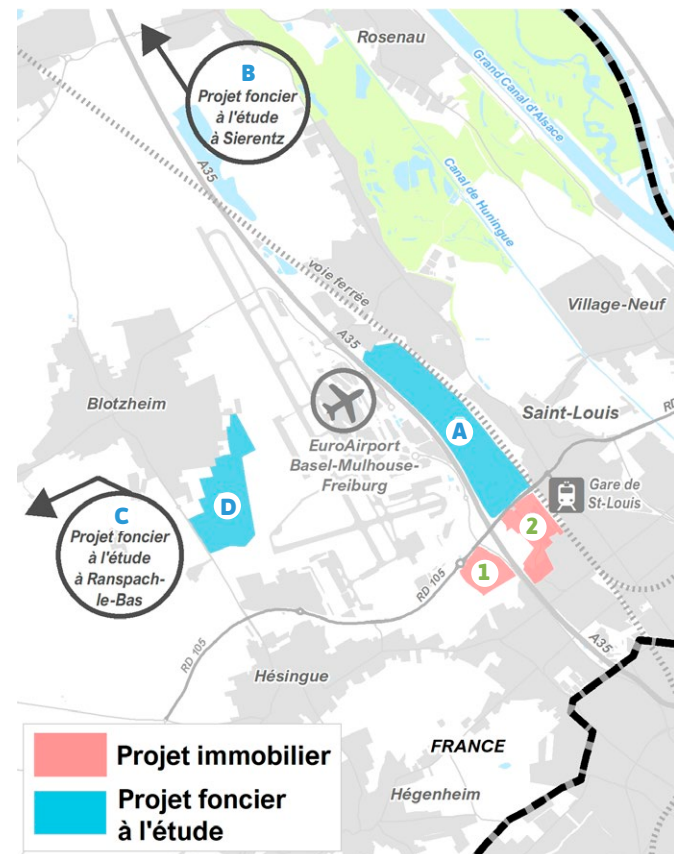
Le nouveau village d'entreprises sur le Technoparc à Hésingue

Novhasso se situe à proximité immédiate de l'autoroute et de l'EuroAirport. Cet emplacement est particulièrement stratégique pour les entreprises du secteur tertiaire, industriel et artisanal. Le Groupe Duval (aménageur spécialisé dans les solutions pour les petites et moyennes entreprises) va constituer un village d'entreprises de 12 000 m² répartis en 3 bâtiments comptant 53 cellules pouvant aller de 150 à plus de 600 m², en location ou à l'achat.

2. Campus ULYS

Quartier du Lys à Saint-Louis

Après le lancement d'un appel à candidatures, un groupement d'investisseurs a été retenu pour valoriser un premier secteur de 3 km² du Quartier du Lys à Saint-Louis. Doté d'une position stratégique grâce à sa multimodalité et la proximité de la gare, de l'EuroAirport et des grands axes routiers et autoroutiers, ce dernier est dans la configuration idéale pour accueillir un nouveau quartier à haute valeur environnementale. Le projet retenu par les élus de l'Agglomération et de la Ville de Saint-Louis est destiné à accueillir un campus d'enseignement et de formation et des hébergements avec une attention particulière portée à la qualité de vie. La programmation est en cours de définition, le dépôt de permis prévu fin 2024/début 2025.



4 projets fonciers en cours d'étude pour un développement futur

- A. Écoparc 3I (innovation industrielle internationale)
- B. Gruen à Sierentz
- C. Zone artisanale à Ranspach-le-Bas
- D. Pôle aéronautique

CRÉER, FORMER ET RECRUTER, AU SALON TRINAT' EMPLOI



Trinat'Emploi, c'est le rendez-vous incontournable de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise dans le Sud Alsace. 1 800 visiteurs en 2024 l'ont bien compris lors de l'édition du 4 octobre dernier. Saint-Louis Agglomération a fait le choix, avec ses partenaires de s'engager autour de l'emploi et du soutien aux entreprises du territoire. Le marché de l'emploi reste tendu et Trinat'Emploi est l'une des réponses en tant que lieu de rencontre physique avec des recruteurs et des acteurs de l'emploi français, suisses et allemands.

Trinat'Emploi propose également une offre pour les jeunes diplômés, les personnes

souhaitant se former ou changer d'emploi ainsi que pour les créateurs d'entreprises. Les principaux objectifs de ce salon sont de :

- **renforcer** la visibilité et l'attractivité des entreprises de l'Agglomération,
- **réduire** les difficultés de recrutement,
- **favoriser** la rencontre directe entre les recruteurs et les candidats,
- **faciliter** la formation des habitants,
- **accompagner** la création d'entreprises.



3. ECOPARC 3 Pays

Un campus Life Science à Huningue

Seul opérateur immobilier à artificialisation négative en France, Brownfields intervient sur des sites qu'il renature, en y concevant des projets immobiliers équilibrés. Dans la zone industrielle sud de Huningue, c'est un EcoParc industriel de 35 000 m² de planchers qui sortira de terre progressivement. Au-delà de son ambition environnementale, la proximité avec les pôles scientifiques en France, Allemagne et Suisse permettra de proposer une offre de service pour l'innovation, la recherche et la formation dans les activités liées à l'industrie de la santé et du médicament. Il comprendra ainsi des terrains à construire et un bâtiment avec des plateaux techniques adaptés aux professionnels du secteur, capables d'attirer des entreprises industrielles et de services.



UN PÔLE SCIENCE DE LA VIE SUD ALSACE

Un Pôle Science de la vie Sud Alsace

En regroupant plusieurs de ces projets dans une logique et une ambition communes, le Pôle Science de la vie Sud Alsace a vocation à constituer un écosystème pharma/biotech pour entreprendre et investir. Depuis 2019, il représente déjà un investissement de plus de 250 millions d'euros, au bénéfice de plus de 2 000 salariés. Leur nombre a d'ailleurs augmenté de 27 % en 5 ans.

À la croisée des 3 pays sur l'agglomération trinationale de Bâle, le très fort dynamisme économique des sciences de la vie a trouvé son berceau, sur ce territoire d'industrie dans

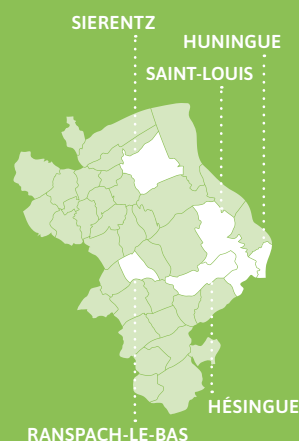
la pharmacie, la biotechnologie et les services logistiques de pointe. Le secteur français porté par Saint-Louis Agglomération poursuit donc son développement en proposant une nouvelle offre capable d'attirer des investissements et des compétences utiles à cet écosystème.

Le Pôle Science de la vie pourra ainsi :

- **CONTRIBUER** au rayonnement régional et au-delà,
- **BOOSTER** les activités qui génèrent de la valeur et des emplois,
- **ATTIRER** les talents et développer localement de nouvelles compétences.

DOSSIER

RETROUVEZ
toutes les zones
d'activités et d'autres
données économiques
sur le portail Open Data



| ÇA SE PASSE ICI



Extension de la ligne de tram 3

UN MODÈLE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Presque 7 ans après sa mise en service, l'extension du tram 3 a démontré combien elle était utile et attendue. En raison des financements publics dont elle a bénéficié, la loi impose un bilan objectif après sa mise en place. Revue de détail des arguments et éléments concrets qui viennent confirmer le succès de ce service.

Le projet avait fait l'objet d'une Déclaration d'utilité publique (DUP). À l'heure du bilan, comment mesurer l'écart entre les prévisions formulées dans cette DUP et les données réelles ? Quels ont été les effets de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis ? Le périmètre d'évaluation porte uniquement sur le territoire français, soit sur les 2,6 kilomètres de ligne à Saint-Louis ; en voici les enseignements :

Un coût inférieur aux prévisions

51,5 M€

initialement prévus

47 M€ réels

soit **9 %** de moins que l'objectif

Financement de Saint-Louis Agglomération :

21 % (aux côtés de l'État français, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), de la Ville de Saint Louis, de l'Union Européenne, de la Confédération Helvétique, du fonds pendulaire de Bâle-Ville et de la société de transport public bâloise).

€ Un excellent coût d'exploitation

L'exploitant du tramway de Bâle (BVB) assume les coûts du réseau tout entier (matériel roulant, énergie, personnel). Néanmoins, le coût kilométrique prévu à **5,55 €** s'élève finalement à **5 €**. À noter qu'il est inférieur à la moyenne de **8,5 € / km** pour les trams français.

Une offre kilométrique pleinement conforme

C'est la distance parcourue par le système par an sur la partie de territoire français. L'offre kilométrique annuelle est quasiment identique à celle prévue dans la DUP, à savoir environ **118 000 km**.



Quant à la **fréquentation**, en nombre de voyageurs, la DUP tablait sur une croissance de **4,5 %** du nombre d'usagers de l'extension entre 2018 et 2023. Elle est en réalité de **+ 25,7 %**. L'effet sur le réseau Distribus est plus difficile à mesurer, avec les conséquences du télétravail ou du développement de la pratique du vélo.



Des effets sur la circulation routière

Alors que le trafic transfrontalier automobile journalier a augmenté de **4,8 %** en moyenne entre 2015 et novembre 2019, le comptage au poste de Burgfelderstrasse sur l'itinéraire de l'extension du tramway 3 montre une diminution de **8 %** du trafic sur la même période.



Le stationnement au P+R

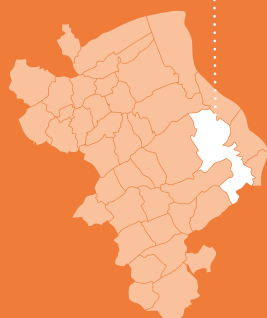
Idéalement situé à l'arrière de la gare et à côté de l'arrêt de tram présente un effet très mesurable.

400 à 500 véhicules viennent s'y garer par jour, sur des horaires correspondant à la journée de travail.

Un impact sur l'environnement, avec la baisse d'émission de CO₂ et le développement de nouveaux types de déplacements doux.



SAINT-LOUIS





Pascale Schmidiger

1^{re} Vice-présidente
déléguée aux
Transports urbains et
Maire de Saint-Louis

« On fête sa 7^e année de service et pourtant on pourrait croire qu'il a toujours été là. Cette extension de tram est un projet imaginé il y a 15 ans et aujourd'hui, il est pleinement intégré dans cette périphérie très fréquentée de Saint-Louis. Il a désormais un usage qui dépasse les attentes, avec plus d'un million de passagers sur le sol français en 2024 ! La population s'est donc massivement appropriée ce mode de transport et les habitudes de report modal qui vont avec, le succès du P+R vient en attester. Nous gardons néanmoins toujours un œil sur son bon fonctionnement, avec notamment une attention particulière à la sécurité aux abords du collège Schickelé et près du poste frontière.

L'extension du tram a enclenché le développement d'une offre complémentaire à la gare, avec le parking relais, le parking à vélos et bientôt un service de location de vélo longue durée. Par ses bons résultats, le tram contribue à renforcer notre politique globale en faveur du développement durable.

Mais spécialement, ce projet est un modèle de coopération transfrontalière : il se base sur les besoins de la population sans s'arrêter aux limites administratives. Il témoigne aussi d'une planification de long terme, parce qu'il a été prévu en pensant l'urbanisation de demain. Dans cette vision stratégique, l'infrastructure de transport est déjà présente et la ville se construit harmonieusement autour. Le quartier en mutation sur le tronçon précédant la gare sera accessible, le tram permettra d'y maîtriser la place de la voiture. On trouvera aussi la zone du Technoport sur son tracé et pourquoi pas une extension à terme jusqu'à l'aéroport. »



RAPPELS

L'EXTENSION DE LA LIGNE 3

- **3,4 km** de long sur les 9,5 km de l'ensemble de la ligne, dont 0,8 km sur territoire suisse et 2,6 km entre la frontière et la gare de Saint-Louis ;
- **5 stations** dont 4 sur le territoire français, espacées en moyenne de 580 mètres ;
- Mise en service le **9 décembre 2017** ;
- **Terminus** en gare de Saint-Louis, doté d'un P+R de 738 places, mis en service en avril 2018.

GUETTEZ LA NOUVELLE LIGNE REGIOBUS 220 « FREUND »

La future navette EAP-Lörrach entrera en service le 15 décembre 2024. Ce nouveau service transfrontalier dont le tracé longe la RD105, passe par Huningue centre, Saint-Louis centre, sa gare et l'EuroAirport. Il circulera de 4 h du matin à 1 h, tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, avec une fréquence à la demi-heure en horaire de pointe et une heure le reste de la journée. Un arrêt est également prévu au Palmrain. Ce projet expérimental est mis en place par le Landkreis Lörrach, cofinancé par le Land Bade-Wurtemberg, les fonds européens Interreg et côté français par Saint-Louis Agglomération, la CeA et la Région Grand Est, pour une durée de 3 ans avec un budget de 5 M€.



L'AGGLO EN CLAIR

À LA DÉCOUVERTE DE NOS COMMUNES

BLOTZHEIM

HUNINGUE

HAGENTHAL-
LE-HAUT

| ÇA SE PASSE ICI

L'« AVANT/APRÈS » DES VILLAGES DU TERRITOIRE

Le territoire évolue, se modifie, change... Mais de la même manière qu'on remarque moins les changements chez quelqu'un qu'on voit tous les jours, c'est la confrontation des années qui rend les transformations plus saisissantes. À travers cette sélection de vues nous offrant un regard vers le passé et un aperçu de la situation actuelle, vous vous rendrez peut-être mieux compte à quel point nos communes changent de visage, tout en sachant conserver des éléments patrimoniaux importants...

BLOTZHEIM

L'hôtel de ville, construit au début du XVII^e siècle, a subi quelques remaniements au gré des époques. Les trois grandes portes originelles desservaient, selon les circonstances, l'escalier central, une prison ou la salle du conseil parfois transformée en tribunal. Ce bâtiment a été un moment connu sous le nom de « Maison des Bourgeois ». Ceux-ci y ont gravé les armoiries de la Ville lorsque le Roi Soleil les leur a octroyées à la fin du XVII^e siècle.



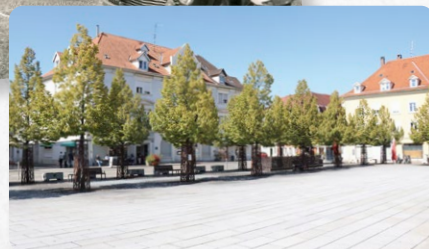
© Ville de Blotzheim



© Archives municipales de Saint-Louis

HAGENTHAL-LE-HAUT

Le bâtiment récemment rénové qui accueille l'école de nos jours a été construit en 1846. Il a abrité la mairie de la commune jusque dans les années 1980. Sur cette vue, se rendait-on à un mariage ? Aujourd'hui, la mairie est abritée dans le Château d'Eptingen, somptueuse bâtisse des XVII^e et XVIII^e siècles.



© Archives municipales de Saint-Louis

HUNINGUE

Dans les années 1960, ça roule des mécaniques sur la place Abbattu ! En pleines Trente Glorieuses, la voiture a trouvé sa place dans tous les foyers. Et lors de cette exposition automobile, les Traction plus anciennes côtoient les plus récentes Dauphine, DS ou encore Coccinelle !

SAINT-LOUIS (AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE)

Peut-être remarquerez-vous plusieurs choses sur cette vue. L'avenue du Général de Gaulle s'appelait alors Rue de Belfort et l'automobile qui circule pourrait être une Ford T. Normal, nous sommes dans les années 1920. Après le pont du chemin de fer, quelque peu remanié, se dresse l'oriel de l'Hôtel John. Au même moment, la gare est déplacée de la place de l'Hôtel de Ville à son emplacement actuel.



© Archives municipales de Saint-Louis



© Commune de Schlierbach

SCHLIERBACH (ÉGLISE & FERME)

Une tour d'église avec un toit en bâtière et une ferme alsacienne à coursive : pas de doute, nous sommes bien dans le sud de l'Alsace ! Ces éléments typiques de l'architecture ancienne de la région ont été préservés et donnent non seulement un cachet certain à la commune, mais également un marqueur fort de son identité patrimoniale.



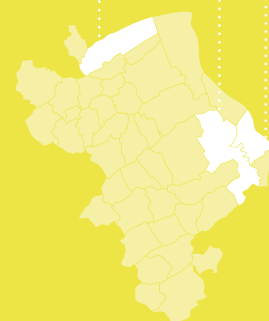
© Archives municipales de Saint-Louis

VILLAGE-NEUF

À l'intersection de la rue du Général de Gaulle et des rues de Huningue et du Maréchal Foch à Village-Neuf, il y avait de la tôle froissée ce jour-là, dans les années 1960. Trois automobiles dont deux immatriculées en Suisse et une moto sont entrées en collision à proximité du café « À l'Aigle » qui existe toujours. Cependant, beaucoup de bâtiments agricoles et artisanaux ont été remplacés par des habitations individuelles.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS COMMUNES

SCHLIERBACH VILLAGE-NEUF
SAINT-LOUIS



ÇA SE PASSE ICI

COM, À LA CAMPAGNE

* PLUS D'INFOS SUR



Carte interactive sur le portail Open Data



POUR UNE AGRICULTURE D'AVENIR

Saint-Louis Agglomération comprend une partie très urbaine, mais aussi une partie plus rurale où l'agriculture est très présente. Ainsi, la collectivité s'est saisie des questions de développement rural et accompagne l'évolution et l'adaptation de l'agriculture pour assurer son essor tout en préservant l'environnement. Ces initiatives s'articulent autour d'une « Démarche Ruralité, Agriculture, Territoire », labellisée Projet Alimentaire Territorial, dont voici quelques actions marquantes.

Pour Saint-Louis Agglomération, la « profession de foi » de sa politique de développement rural se définit ainsi : « *maintenir l'agriculture, activité économique forte et structurante pour le territoire et ses paysages, par des filières rémunératrices permettant aux agriculteurs de retrouver la considération qu'ils méritent* ». En écho, la préservation des ressources naturelles, de l'environnement et les questions de climat résonnent, mais aussi l'attractivité et l'intérêt du métier.

Depuis plusieurs années, la collectivité favorise l'agriculture de proximité en développant les circuits courts et les débouchés pour la production locale. En mai 2024, une brochure a été distribuée à tous les foyers avec le magazine Mieux Ensemble, de manière à faciliter l'achat (viande, œufs, miel, légumes...) auprès de producteurs issus des 40 communes de l'Agglomération. À retrouver sur le site internet*, le document liste et situe tous les points d'approvisionnement pour cultiver le lien avec vos producteurs !

D'ailleurs, pour donner l'occasion aux exploitants agricoles de faire découvrir leurs métiers, leurs produits et leurs animaux et d'expliquer les réalités de leur quotidien, Saint-Louis Agglomération a organisé les premières Fermes ouvertes en juin, avec quatre exploitations volontaires (voir par ailleurs l'interview d'André Ribstein). Un franc succès qui a rassemblé environ 1 500 visiteurs au total sur les 4 sites le temps de la journée.



André Ribstein
Maire de Uffheim et
exploitant agricole

J'ai une exploitation assez conventionnelle de céréales, mais les évolutions sont une nécessité pour tous. Nous avons déjà mis en place pas mal d'actions : on ne laboure plus, pour limiter les coulées de boue, on réduit au maximum les intrants, tout en traitant les produits phytosanitaires sur une aire de remplissage et de lavage qui évite toute diffusion non contrôlée dans l'environnement. Les gens sont parfois mal informés de nos pratiques, certaines fausses idées circulent. C'est pour cette raison que nous organisons les Fermes ouvertes et mon exploitation y a participé. Le but est de montrer comment on travaille, de casser cette image de pollueur

que peuvent avoir certains citadins, néoruraux etc., c'est une démarche positive d'aller vers nos voisins. Par exemple, les membres d'une association environnementale sont venus. On a pu discuter, apprendre à se connaître. Les contacts étaient bons, c'est plus sain et productif.

On ne produit pas des denrées dangereuses mais de bons produits locaux. Par conséquent, le changement de pratiques se fait chez les agriculteurs, mais il doit aussi avoir lieu chez le consommateur... D'ailleurs, les gens ne sont pas sensibilisés que par l'assiette, on montre aussi que les agriculteurs sont les artisans du paysage de notre territoire. Nous œuvrons pour la biodiversité, en conservant 10 % de la surface en herbe, par la plantation de haies ou de fruitiers...

POUSSER LES INITIATIVES VERTUEUSES

Récompenser les pratiques vertueuses déjà initiées par les agriculteurs tout en incitant à faire évoluer les savoir-faire, c'est l'objectif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Grâce à un financement à hauteur de 90 % de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, Saint-Louis Agglomération rémunère les agriculteurs pendant 5 ans pour les actions entreprises en termes de services environnementaux, de préservation de la ressource en eau, de lutte contre l'érosion ou de sauvegarde de la biodiversité. 24 exploitations agricoles, valorisant près de 1 600 hectares sur les Aires d'Alimentation de Captages d'Eau du territoire, se sont engagées et sont accompagnées par Saint-Louis Agglomération.

QUAND VILLE ET CAMPAGNE FONT UN ÉCHANGE DE BONS PROCÉDÉS

La collectivité se doit de préserver sa ressource en eau, mais comment faire pour respecter cet impératif en accompagnement de la profession agricole ? On réfléchit au développement de filières qui soient à la fois bénéfiques pour l'eau et rémunératrices pour les exploitants.

C'est ainsi que le territoire s'intéresse à la luzerne, une culture dite « à bas niveau d'impact », car elle nécessite très peu de produits et d'engrais, très peu d'eau, tout en captant du CO₂, en stabilisant et enrichissant les sols grâce à ses racines profondes. C'est un fourrage aux grandes qualités nutritives s'il est bien séché. C'est précisément ces scénarios de séchage puis de valorisation qui sont actuellement à l'étude afin de construire une filière viable économiquement et qui ferait sens pour le territoire. L'étude bénéficie du soutien de la Région Grand-Est. L'Agglomération a également lancé une expérimentation de cultures de blé ancien, qui pourrait entrer dans une rotation avec la luzerne. Un petit collectif de paysans, meunier et boulangers s'est uni pour créer un pain 100 % local, baptisé le Rustique des Lys.



DEUX NOUVEAUX COMMERCE DE PROXIMITÉ

La commune de Koetzingue disposait d'un local à rénover et avait identifié quelques producteurs intéressés et des habitants prêts à s'impliquer dans un projet de lieu multiservices. Saint-Louis Agglomération souhaitant développer les débouchés de produits locaux dans les magasins de proximité a accompagné cette initiative jusqu'à la création en 2022 du Koetz'Labalé, un lieu de vie, de vente et de services au cœur du village.

De la même manière cette année, la commune de Buschwiller a bénéficié d'un appel à candidatures de l'Agglomération pour lui permettre à terme de créer un lieu multiservices dans un local restant à rénover. L'association Cœur de Busch s'est structurée pour animer le lieu et organiser, dans un premier temps tous les vendredis, un petit marché de producteurs.

Pour la 2^e fois, les collectivités du Sud Alsace, dont SLA et la Chambre d'Agriculture ont tenu un stand commun « Mangeons local en Sud Alsace » lors des Journées d'octobre à Mulhouse, pour mettre en lumière les producteurs de ce territoire.



COM', À LA CAMPAGNE



CHOISIR LA CRÈCHE PUBLIQUE POUR MON ENFANT

Lorsque vient le moment de confier son petit bout pour reprendre le travail, il est parfois difficile de faire son choix entre les différents modes de garde disponibles. Entre crèche privée, en délégation de service public, assistante maternelle ou crèche publique, comment s'assurer que votre enfant sera au meilleur endroit pour lui et pour vous ? Sans favoriser un mode de garde plus qu'un autre, voici un tour d'horizon des avantages des crèches publiques proposées par Saint-Louis Agglomération.

Parmi les nombreuses questions et nouveautés qui se posent à l'arrivée d'un enfant, celle du mode de garde représente une étape importante pour son futur développement. Afin de vous aider dans votre choix, les trois Relais Petite Enfance du territoire sont là pour vous conseiller. Si votre préférence et vos besoins vous portent vers l'accueil collectif, Saint-Louis Agglomération dispose de deux crèches publiques, à Hagenthal-le-Bas et à Ranspach-le-Bas, qu'elle gère « en régie » (les professionnelles sont des agents de la collectivité). Les autres crèches publiques du secteur sont gérées par les communes.

Le rôle de la crèche se situe à deux niveaux : contribuer à l'éveil de l'enfant, l'aider dans l'acquisition de son autonomie et favoriser sa socialisation, tout en lui dispensant les soins nécessaires (alimentation, hygiène...) dans un climat de sécurité et de bienveillance. L'équipe est constituée de professionnels diplômés et qualifiés qui exercent dans des espaces de qualité (salle d'expression, espaces psychomoteurs, lieux de jeux, chambres de repos...).

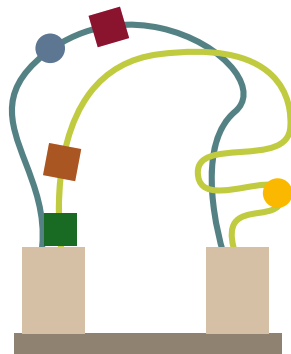
LES AVANTAGES DE LA CRÈCHE PUBLIQUE

En tant que service public, les crèches ne sont pas en recherche de rentabilité, elles se concentrent uniquement sur la qualité d'accueil, de prise en charge de l'enfant et son bien-être. Les inscriptions sont possibles toute l'année sur des créneaux d'accueil souples, adaptés aux besoins des familles et attribués selon le nombre de places disponibles après une étude des dossiers. Par ailleurs, elles ne sont fermées que 4 semaines par an (3 semaines en été et une semaine durant les fêtes de fin d'année).

Financièrement, les parents ne sont pas employeurs et règlent simplement les présences réservées sur les plannings pour leur enfant. Le coût est calculé selon la composition du foyer et des revenus en fonction des tarifs plafonnés pour tous grâce à la Prestation de Service Unique (PSU, une aide au fonctionnement versée par la CAF directement aux crèches). Les familles ne payent donc pas la totalité des frais mais uniquement le reste à charge, avec une déduction d'impôts possible. Les absences programmées et les absences justifiées par un certificat médical ne sont pas facturées. Les couches et repas sont compris dans le tarif horaire et fournis par les crèches.

SIERENTZ

HUNINGUE

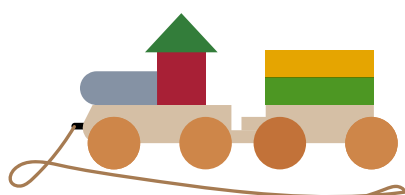
RANSBACH-
LE-BASHAGENTHAL-
LE-BAS

LE NIVEAU D'EXIGENCE DU SERVICE PUBLIC

Les enfants évoluent au sein de crèches spacieuses et de groupes restreints, dans un environnement calme où le bruit est maîtrisé avec au total 34 enfants seulement qui fréquentent la structure par jour. Les deux crèches sont implantées en milieu rural paisible, ce qui permet des sorties fréquentes dans la nature (balades, sortie à la ferme...). Saint-Louis Agglomération a d'ailleurs pris des engagements forts pour assurer une véritable responsabilité environnementale dans la prise en charge des tout-petits, en créant une charte* « éco-crèches ». Celle-ci formalise des engagements au quotidien pour la transition énergétique et écologique, avec le projet d'aboutir à un écolabel LABELVIE** en 2026 en engageant l'ensemble des équipes pédagogiques.

L'alimentation proposée est ainsi de qualité, principalement locale et en partie bio, les couches sont responsables et proviennent de circuits courts (produites dans les Vosges). Les produits d'hygiène et d'entretien sont sans polluants et substances dangereuses, tout en apportant une attention particulière à la qualité de l'air ambiant...

Par-dessus tout, les personnels développent un projet pédagogique de qualité, avec de très nombreuses activités originales et dispensées par les équipes ou des animateurs extérieurs : yoga, découverte du dialecte alsacien, médiation animale... Les enfants non francophones profitent d'outils pédagogiques adaptés qui facilitent leur intégration. Et pour augmenter leurs compétences et la qualité de prise en charge des enfants, les professionnelles se forment régulièrement et sont accompagnées par un médecin référent pour les questions sanitaires.



« Il ne s'agit pas juste de « poser » nos enfants, on nous donne la possibilité d'avoir un pied dans la crèche, en partageant des temps ensemble. Les parents sont inclus pour la fête des mères, la chasse aux œufs... L'équipe propose toujours de nouveaux projets. Le tout avec une grande facilité et souplesse, notamment l'organisation avec des plannings à seulement 3 mois. »

Céline Valéro, maman de Victoire 2 ans,
crèche Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas



Bernard Kannengieser

Maire de Bartenheim,
Vice-président en
charge de la
Petite Enfance

« Proposer deux crèches en régie est un choix politique. C'est un service dont nous assumons la dépense parce qu'il est très utile et que nous souhaitons l'apporter à notre population. Non content d'être plus abordable, il se démarque par son accueil d'une grande qualité, avec tellement d'activités pour les tout-petits qui ailleurs ne seraient pas mises en place en raison de leur coût. Et dans des conditions optimales. Les parents qui confient leurs enfants peuvent être tranquilles : ils sont pris en charge par des professionnelles formidables, bien formées, qui fourmillent d'idées pour leur bien-être et leur éveil. Ce mode de garde est très apprécié des parents et il n'est pas en tension. Une famille s'installant sur notre territoire ou qui s'agrandit, trouvera une place de garde. »

DEUX CRÈCHES PUBLIQUES ET 3 RPE SUR LE TERRITOIRE

Crèche "Tom Pouce"

3 rue Oberdorf
68220 HAGENTHAL-LE-BAS

Tél. : 03 89 68 15 99

Mail : tompouce@agglo-saint-louis.fr

Crèche "Les Loustics"

22, rue de Belfort
68730 RANSPACH-LE-BAS

Tél. : 03 89 68 26 21

Mail : loustics@agglo-saint-louis.fr

Toutes deux sont accessibles PMR, inclusives pour accueillir les enfants en situation de handicap et ont chacune une capacité d'accueil de 30 enfants.

Également trois Relais Petite Enfance (RPE) sont présents sur le territoire, à Hagenthal-le-Bas, Sierentz et Huningue.

PLUS
D'INFOS SUR

* Charte
Éco-Crèche



** Labelvie



L'AGGLO AVANCE



COMPRENDRE LA DÉMARCHE DE MARQUE EMPLOYEUR ALSACE

bien
en Alsace

En fin d'année scolaire dernière, Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération, Laurent Riche, Président de l'Adira (l'agence de développement d'Alsace) et Alain Charrier, Sous-Préfet de Mulhouse, ont choisi le lycée Mermoz pour lancer la marque employeur Alsace. Face à un public qui choisit sa filière ou s'apprête à se lancer dans le monde du travail, quel est l'intérêt de cette démarche ? Portrait de « Bien en Alsace ».

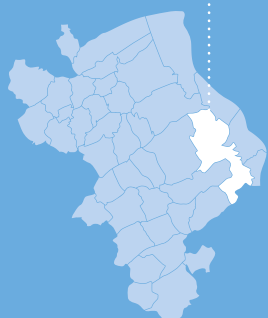
Alors que chaque entreprise développe sa « marque employeur » pour rendre visible ses valeurs, ses atouts, attirer et fidéliser des salariés, quelle place pour une marque à l'échelle de l'Alsace ? *Bien en Alsace* s'inscrit dans la complémentarité et en appui de ces marques : initiée et pilotée par l'Adira, elle constitue une démarche où entreprises, territoires et partenaires d'Alsace s'engagent autour de valeurs partagées et travaillent ensemble à définir et mettre en œuvre des actions pour attirer, fixer sur le territoire et faciliter l'épanouissement des talents.

Cette marque est un dispositif novateur pour aider les entreprises alsaciennes face à l'un de leurs principaux challenges : recruter et fidéliser les salariés. Elle se structure autour d'un travail sur le « parcours collaborateur », qui concerne de nombreux champs de la vie professionnelle : de l'orientation (susciter les vocations) au recrutement mais également à l'intégration et la fidélisation

du nouvel arrivant sur le territoire. En initiant une collaboration étroite entreprise-territoire-partenaires, elle permet de travailler sur des sujets qui dépassent le seuil d'une seule entreprise et nécessitent l'implication de tout cet écosystème. Par exemple : orientation, formation, attractivité, mobilité, logement, accessibilité...

Saint-Louis Agglomération fait partie des 4 territoires pilotes, pour rendre visible et lisible la marque *Bien en Alsace* à différentes échelles : globale pour porter des outils et des animations, notamment les notions de notoriété, d'attractivité et de visibilité de l'Alsace ; locale pour construire des actions au plus proche des problématiques ; et auprès des entreprises et partenaires. Plus d'une cinquantaine de signataires s'y sont engagés et participent à cette dynamique d'animation et d'actions et de diffusion des outils de communication.

SAINT-LOUIS



LES ENTREPRISES PEUVENT DONNER LE TON !

L'exemple de Diehl Metering France à Saint-Louis peut être inspirant : classée 1^{re} entreprise du Haut-Rhin dans la catégorie 101 à 400 salariés pour le volet multimodal du Défi « J'y vais », 1^{re} entreprise de SLA pour le défi vélo ; participation à la semaine de la mobilité ; engagement pour obtenir le label « Employeur pro vélo »... Les actions de l'entreprise s'inscrivent dans une stratégie globale visant à améliorer à la fois le bien-être des collaborateurs et la protection de l'environnement.



RÉDUCTION DES DÉCHETS, ON ACCÉLÈRE !

Alors que la semaine européenne de réduction des déchets a eu lieu du 16 au 24 novembre, vous en êtes où, vous ?



Le 27 mars 2024, le Conseil de Saint-Louis Agglomération a adopté son deuxième Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2024-2029. Derrière ce long sigle, se cache un plan, des mesures et de nouvelles pratiques pour réduire la production et l'émission de déchets. Et nous pouvons tous faire des gestes significatifs pour la planète.

L'objectif de ce deuxième PLPDMA est de réduire encore plus nos ordures produites sur le territoire avec pour but - 15 % de déchets en 2030. Cela représente un effort de réduction de 93 kg par habitant d'ici 2030.

Pour l'atteindre, le nouveau programme comprend 13 actions et s'articule autour de 4 thématiques :

- Communication auprès des différents publics ;
- Gestion de proximité des biodéchets ;
- Allongement de la durée de vie et réemploi ;
- Éco-exemplarité et amélioration du service.

Les actions du PLPDMA seront mises en œuvre progressivement sur 5 ans sur le territoire. Le Plan fera l'objet d'un bilan annuel afin d'évaluer son impact sur l'évolution des quantités de déchets produits. Saint-Louis Agglomération poursuit donc son action de longue haleine pour conforter sa transition écologique et la collectivité compte sur vous !

Parmi les actions mises en œuvre en 2024, quelques changements notables au quotidien : les travaux d'accessibilité en déchetteries pour mettre en place un contrôle d'accès par badge, le redimensionnement du service de collecte pour les professionnels, les travaux en cours pour créer la nouvelle déchetterie Ouest à Blotzheim qui comprendra un espace recyclerie, l'organisation d'ateliers zéro déchet...

PRODUCTION OMR*
EN 2022 NIVEAU SAINT-LOUIS
AGGLOMÉRATION
216 KG /AN/HABITANT

PRODUCTION OMR*
EN 2022 NIVEAU NATIONAL
246 Kg /AN/HABITANT

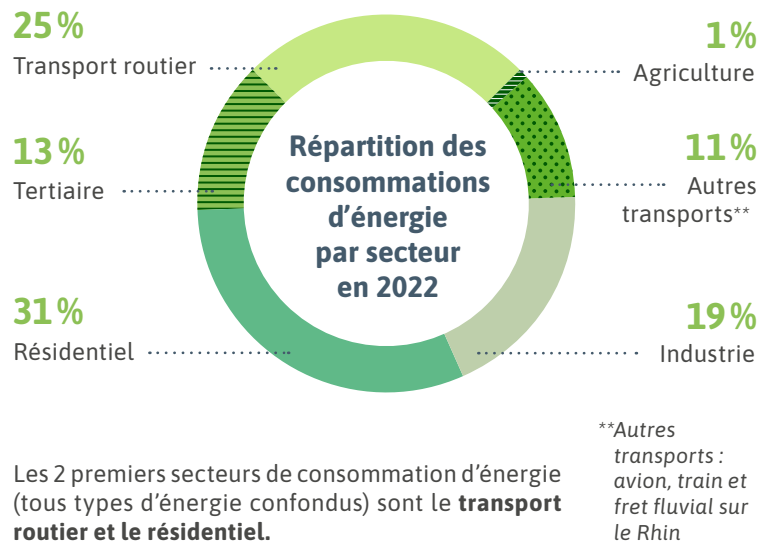
*OMR : ordures
ménagères résiduelles



L'AGGLO AVANCE

POUR LE CLIMAT, ON NE RELÂCHE PAS LES EFFORTS !

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Saint-Louis Agglomération qui a été voté pour 6 ans arrive à mi-parcours. À cette échéance, un bilan doit être rendu par rapport à la feuille de route initiale. De nombreuses actions ont permis au territoire de baisser ses émissions de GES depuis 2016, mais les objectifs à atteindre en 2030 demandent encore des efforts collectifs ! Et tout le monde peut agir...

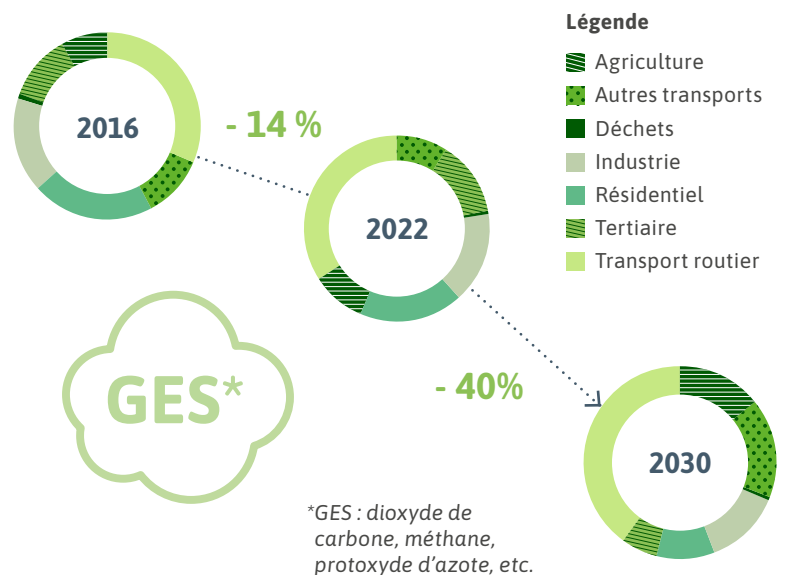


Inventaire des émissions de gaz à effet de serre* du territoire

Les 2 secteurs les plus émetteurs sont le résidentiel et le transport routier.

En résumé, chauffer nos habitats et rouler dans nos voitures représentent 56 % de la consommation d'énergie (tous types d'énergie) du territoire.

Les émissions ont diminué sur les dernières années et il faudra poursuivre dans cette trajectoire pour les années à venir.



Saint-Louis Agglomération mène des actions sur le territoire que vous retrouverez sur notre site internet. Chacun a son rôle à jouer dans la transition écologique !

Vous êtes une structure associative, une école, une commune, un commerce, une entreprise, etc. faites-nous remonter vos actions concrètes et vos idées via notre formulaire en ligne !

Plus d'infos en contactant le service par mail : climat@agglo-saint-louis.fr



Nous vous proposons de retrouver régulièrement nos fiches pratiques « L'Agglo en vert » pour guider l'écocitoyen qui est en vous !

UNE 2^E VIE POUR NOS ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET SMARTPHONES

FAITES DE LA PLACE !

Nous avons tous chez nous du matériel informatique ou des smartphones que nous n'utilisons plus. Ils nous encombrent et constituent un « stock dormant » qui pourrait retrouver une 2^e vie. Car saviez-vous qu'ils peuvent être réparés, réutilisés ou recyclés pour récupérer les matières premières (métaux rares, etc.) dont ils se composent ? À Saint-Louis Agglomération, Ecosystem assure cette prestation, en tant que prestataire spécialisé accrédité par l'État.



OÙ LES DÉPOSER ?

Le matériel informatique peut être déposé dans les déchetteries de :

- Village-Neuf,
- Kembs,
- Sierentz,
- Leymen,
- Michelbach-Le-Haut.

Le matériel informatique est ensuite pris en charge par Envie Sud Alsace à Sausheim en vue d'être trié et valorisé.

QUE DEVIENNENT MES ÉQUIPEMENTS ?

Les équipements usagés sont reconditionnés ou dépollués et démantelés pour séparer les différents matériaux. Sous le contrôle d'Ecosystem, les pièces sont ensuite traitées selon les normes en vigueur et sont :

- soit utilisées pour réparer des équipements du même type,
- soit valorisées sous forme d'énergie,
- celles qui ne sont pas valorisables sont éliminées dans des centres spécialisés.

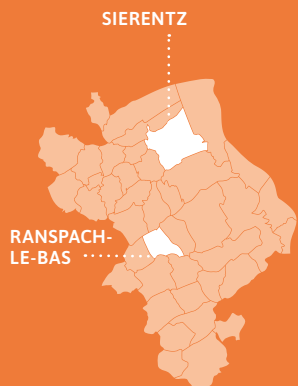
Le recyclage est privilégié, car il permet de réutiliser les matières et ainsi de préserver les ressources naturelles. Il peut atteindre 55 % pour les écrans et 80 % pour les équipements électriques et électroniques.

En nous remettant vos équipements usagés, vous protégez l'environnement des substances polluantes, limitez l'extraction de ressources terrestres et favorisez l'emploi en France dans le secteur du recyclage.



PENSEZ-Y, TOUS VOS OBJETS QUI FONCTIONNENT SUR SECTEUR, PILES ET BATTERIES SE RECYCLENT !





PERMANENCES DÉFENSEUR DES DROITS

Depuis le 11 septembre, les Espaces France services (EFS) de Ranspach-le-Bas et Sierentz proposent une permanence auprès d'un délégué défenseur des droits. Il assure, à titre gratuit, une fonction d'écoute, d'analyse des demandes adressées et intervient en médiation, notamment dans le cadre des litiges entre usagers et services publics, en matière de droits des enfants ou pour les victimes de discrimination.

Ce service de proximité se tient chaque mercredi en semaine impaire, de 9 h à 12 h à l'EFS de Sierentz et de 13 h 30 à 18 h à l'EFS de Ranspach-le-Bas.

i Pour plus d'informations ou pour prendre un rendez-vous : contactez le 06 84 22 55 83.

COMPORTEMENT ENVERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : SOYEZ PATIENTS !

Le territoire de Saint-Louis Agglomération fait face à une pénurie de médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. À l'instar de nombreuses régions françaises, cette situation entraîne une saturation des professionnels installés dans notre secteur. De nombreux habitants rencontrent des difficultés pour se soigner, plus de 8 000 étant sans médecin traitant (d'après les chiffres de la CPAM). Les délais pour obtenir un rendez-vous ne cessent de s'allonger.



Cette démographie médicale tendue peut générer de la frustration, du stress et parfois une agressivité croissante de la part de certains patients. Chaque jour en France, 65 professionnels de santé sont victimes d'agressions verbales ou physiques. Ces femmes

et ces hommes sont pourtant à notre service : aucun comportement agressif ne peut être toléré et ces délits sont sévèrement punis par la loi, pouvant aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 5 ans d'emprisonnement en cas de menaces, pression, actes d'intimidation.

Nous vous invitons donc à faire preuve de patience et de compréhension vis-à-vis de nos professionnels de santé et leurs secrétaires chargé(e)s de l'accueil et à leur témoigner le respect dû à toute personne. Nous comptons sur vous !

UNE RENTRÉE POUR MIEUX APPRIVOISER LE NUMÉRIQUE

Le numérique est présent au quotidien dans quasi tous les actes de notre vie. Or, se servir des outils qui sont à notre disposition

demande des compétences que nous n'avons pas forcément tous. On estime aujourd'hui qu'un Français sur cinq peine à utiliser les outils numériques. En 2018, l'illectronisme touchait 13 millions de Français, soit près de 20 % de la population. Et cette tendance ne s'est pas améliorée en 2024 et touche toutes les tranches d'âge.



Des manifestations et animations pour mettre en lumière la question

Face à cette situation, Saint-Louis Agglomération s'est mobilisée comme beaucoup d'autres collectivités. Les maisons France services de Ranspach-le-Bas et Sierentz sont ainsi des lieux d'accueil pour toutes les personnes qui ont besoin d'aide pour une démarche à réaliser sur ordinateur. Pour aller plus loin, la collectivité a lancé cet automne une première rentrée du numérique qui proposait toute une série de manifestations d'octobre à novembre. Des initiatives qui donneront lieu à une action à plus long terme. Les Espaces France services de Sierentz et Ranspach-le-Bas ont aussi profité de ces journées nationales pour se faire connaître. Vous pouvez y trouver des conseils sur les arnaques par internet, des ateliers numériques...

RETOUR SUR...

la Conférence-débat du 15 novembre à la médiathèque, autour de l'analyse de l'information dans les médias, en présence de Frédéric Vézard, rédacteur en chef des DNA et de l'Alsace et Antoine Deiana, journaliste à France Info en charge de la rubrique « Le vrai ou faux Junior ». Après celle-ci, les élèves d'une classe de troisième seront régulièrement invités à participer à la rubrique « Le vrai ou faux Junior » à partir de janvier 2025, dans le cadre d'un partenariat France Info avec le collège de Sierentz.

Espaces France services

Sierentz

📍 17, rue Rogg-Haas 68150 Sierentz

📞 Tél. : 03 67 27 01 30

✉️ Mail : france-services-sierentz @agglo-saint-louis.fr

Ranspach-le-Bas

📍 14 rue de Belfort 68730 Ranspach-le-bas

📞 Tél. : 03 67 93 00 22

✉️ Mail : france-services-ranspachlebas @agglo-saint-louis.fr

LE MOULIN ROOS DE ROSENAU



Vue du moulin en 1998.

© Archives de Saint-Louis Agglomération, fonds du SIPES.

Des nombreux moulins qui jalonnent les berges des cours d'eau du territoire, une poignée seulement sont encore en activité. Parmi ceux-ci, celui de Rosenau présente certaines particularités. Alors que la plupart de ces édifices locaux occupaient les bords d'affluents du Rhin, le moulin de Rosenau était, à sa création au XVIII^e siècle, en prise directe avec le fleuve. En zone inondable, il a été édifié sur l'un des nombreux bras du Rhin avant que la région ne soit assainie. Dans un secteur en pleine recomposition au cours du siècle suivant, baigné par les eaux, le moulin apparaît sur un plan délimitant les possessions alsaciennes (et donc françaises) et celles dépendant d'Istein et de l'évêché de Bâle, en 1755.

Moulin du fleuve, la minoterie de Rosenau, surnommé « Moulin des Dames » à la Révolution, a été exploité tout au long du XIX^e siècle avant d'être repris par la famille Roos au début du XX^e. Aujourd'hui encore, les héritiers de ce lignage de meuniers proposent farine et articles de boulangerie.

LES MOTS D'ICI

Les mots en R RACHT

d'rachti Sitte : le côté droit, l'endroit ; **rachts** : à droite.
d'rachti Händ : la main droite ; **rachterhänd** : à droite.
er isch mini rachti Händ : il est mon bras droit.
dàs sìn rachti Litt : ce sont des gens bien, corrects.
`s isch e rachta Àrbeiter : c'est un bon ouvrier, il est capable.
er isch nìt racht : il n'est pas bien, il est fou, mentalement handicapé.

àlles wàs racht isch : la justice d'abord.
`s isch racht : c'est juste, c'est bien ; **gànz racht** : tout à fait juste, exactement.
`s isch m'r racht : je suis d'accord, cela me convient.
`s isch scho racht : il n'y a pas de quoi.
wenn `s mir racht isch : si je ne me trompe pas, si je ne m'abuse.
`s g'scheiht ihm racht : c'est bien fait pour lui.

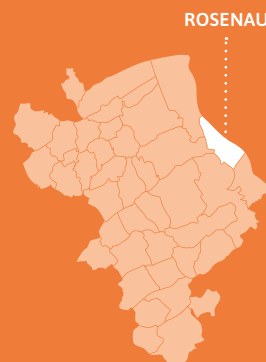
racht hà : avoir raison ; celui qui veut toujours avoir raison est dit : **a Rachthàber**
 et si l'on veut se justifier on dit : **sich rachtfertiga**.
er chunnt mìr gràd racht : il tombe bien, il arrive à point nommé
 (avec pour sous-entendu : il va m'entendre).

Connaissez-vous encore d'autres expressions ?
N'hésitez pas à les faire remonter jusqu'à l'agglo !

Une contribution de Sylviane Spindler-Liégon.



L'AGGLO ET VOUS



ÇA SE PASSE ICI

VOS INFOS PRATIQUES



NOUS VOUS ACCUEILLONS

- du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis CEDEX

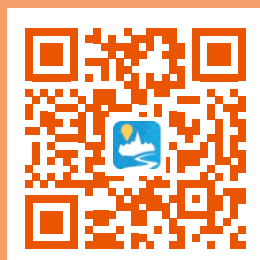
Tél. : 03 89 70 90 70

Fax : 03 89 70 90 85

E-mail :
direction@agglo-saint-louis.fr

INTRAMUROS

- Pour avoir toutes les infos sur votre territoire téléchargez notre application IntraMuros



À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Pôle de proximité de Sierentz

57, rue Rogg-Haas
68510 Sierentz
Tél. : 03 89 28 54 28
pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

- Bureaux ouverts :
mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
jeudi : de 9 h à 12 h
vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Informations et démarches administratives :

- Antenne Assainissement et Eau de Sierentz
- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Petite Enfance et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Promotion de l'Alsacien

Antenne Assainissement et Eau de Hagenthal-le-Bas

2, rue Oberdorf - 68220 Hagenthal-le-Bas ➤ Tél. : 03 67 35 72 50

Espaces France services

Sierentz

17, rue Rogg-Haas
68150 Sierentz
➤ 03 67 27 01 30
➤ france-services-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Attention
nouveaux
horaires

Bureaux ouverts :

- lundi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mardi : de 9 h à 12 h 30
- mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- jeudi : de 9 h à 12 h 30
- vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Ranspach-le-Bas

14, rue de Belfort 68730
Ranspach-le-Bas
➤ 03 67 93 00 22
➤ france-services-ranspachlebas@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :

- lundi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- jeudi : de 9 h à 12 h 30
- vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Des permanences sont également assurées par certains partenaires (impôts, ADIL68, France Rénov', conciliateur de justice, Mission locale, etc.).

TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO

www.agglo-saint-louis.fr
et sur les réseaux sociaux



UN « ENFANT DU PAYS » AUX ÉPREUVES OLYMPIQUES DE CANOË-KAYAK

Son élément, c'est l'eau. Ses souvenirs, ce sont les moments passés au Parc des eaux vives d'Huningue ou en sorties avec le CADPA (Centre d'activité de plein air), autant que ses deux participations aux Jeux Olympiques. Sportif chevronné et binational, Liam Jegou concourt en canoë slalom sous les couleurs de l'Irlande, tout en restant très attaché à son club familial.

Pour ce natif de Bretagne, installé en Suisse jusqu'à ses 2 ans puis en Irlande, l'Alsace reste la maison. « Mon père, breton, est entraîneur de kayak. Ma mère, irlandaise, est infirmière. Nous nous sommes installés en France à mes 7 ans, quand mon père a trouvé un travail d'entraîneur au CADPA, où il est encore aujourd'hui. C'est dans ce club que j'ai commencé, où mon père m'a coaché jusqu'à mes 20 ans », explique Liam.

Le jeune homme de 28 ans ne raconte pourtant pas son histoire comme un parcours obligé : « Mon père est un mordue de sport, tout comme moi. C'est un vrai besoin, un indispensable. Donc l'environnement très propice d'Huningue et du club, du Parc des eaux vives, a plutôt facilité un goût inné. Ils ont toujours eu une histoire de la compétition, de très bons athlètes suisses et français. Je suis donc venu naturellement au haut niveau, sans jamais voir ça comme une contrainte ou des sacrifices. J'ai plutôt des souvenirs géniaux des campings l'été au bord de l'eau, des copains et des premiers voyages à l'étranger à l'occasion de stages ou de compétitions », poursuit-il.

UNE VIE DE COMPÉTITEUR

Il démarre les compétitions internationales à 14 ans (vice-champion du monde junior, 3^e aux championnats du monde en 2019...), où on lui demande de choisir le pays qu'il défend. Ce sera l'Irlande « parce qu'il fallait choisir, à cet âge, mais je suis très heureux et à l'aise avec ma double nationalité », explique-t-il. À 25 ans, il est sélectionné pour participer aux Jeux Olympiques de Tokyo : « Bien sûr, ça demande beaucoup d'investissement. Je m'y consacre à plein temps depuis 4 ans, entre les JO de Tokyo et ceux de Paris », ajoute-t-il. « Les JO de 2020 étaient très particuliers, mais Paris a mis la barre tellement haut ! Probablement les jeux du siècle ! Le stade d'eaux-vives était incroyable, avec cette expérience hors du commun d'être l'acteur principal du spectacle pour 15 000 personnes. Le public était génial, dans un bel

esprit de fête... D'autant que les Irlandais et les Français étaient venus en masse pour me soutenir », raconte Liam. Une expérience aussi difficile qu'exaltante : « Moi qui suis fan de sports en général, j'étais comme un gosse, un fan, j'ai rencontré quelques-unes de mes idoles. Sportivement, j'ai presque fait un parcours sans faute en finale, je frôle la dernière porte du parcours, sans ça je suis vice-champion Olympique. Nous étions nombreux dans le même cas de figure. C'est ça les Jeux, ça se joue à rien. Je suis encore plus motivé pour retenter ma chance à Los Angeles. Ce sera la bonne, les kayakistes sont statistiquement au top entre 28 et 32 ans », glisse-t-il malicieusement.

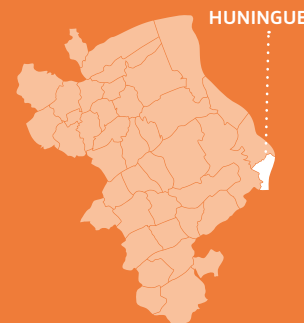
TRANSMETTRE L'ENVIE

De l'énorme médiatisation et succès des JO de Paris, Liam espère qu'émergeront des envies de canoë-kayak : « C'est un sport où il est difficile d'aller seul au début, il faut des gens pour vous aiguiller. Mais il y a les personnes qu'il faut à Huningue. Elles ont l'expérience et s'y connaissent, en plus de l'ancienneté du club qui est un gage de sérieux. J'encourage tous ceux qui le souhaitent à essayer, d'autant que le bassin d'Huningue permet de passer facilement du grand public à la compétition, c'est un excellent bassin pour débiter et se perfectionner. C'est une chance dans la région, d'avoir accès à autant de sports. Reste à se jeter à l'eau ! ».

LE SAVIEZ-VOUS ?



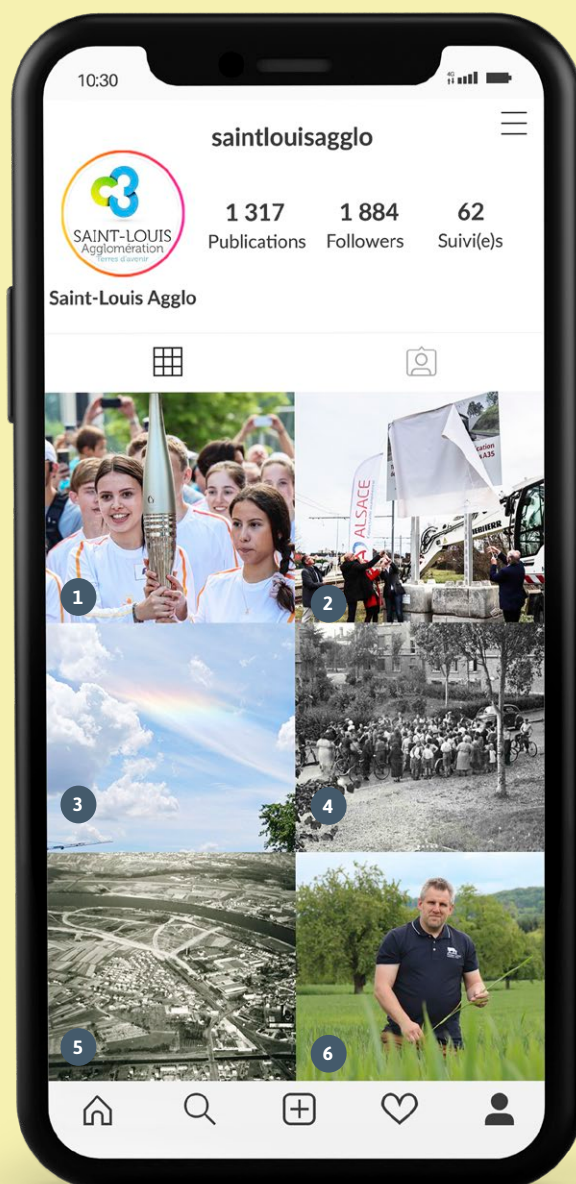
Le canoë est une embarcation dans laquelle on se tient jambes repliées ou à genoux, avec une pagaie simple. Le Kayak se pratique assis, jambes tendues, avec une pagaie double. Pourtant, pour faire simple, on dit souvent « canoë-kayak » et « kayakiste ».



| ÇA SE PASSE ICI

VOUS AVEZ AIMÉ...

Nos publications les plus appréciées sur Instagram



**1 FLAMME OLYMPIQUE :
123 LIKES**

www.instagram.com/p/C8rhEeUOnG2/

**2 LANCEMENT 5A3F :
45 LIKES**

www.instagram.com/p/C3aFi90Omy9/

**3 MÉTÉO ARC-EN-CIEL :
45 LIKES**

www.instagram.com/p/C8Hsz65Oxgs/

**4 ÉVACUATION 1939 :
45 LIKES**

www.instagram.com/p/C_XK1JlOTGE/

**5 PRENDRE DE LA
HAUTEUR : 37 LIKES**

www.instagram.com/p/C_kfZhM1-g/

**6 DÉVELOPPEMENT RURAL :
29 LIKES**

www.instagram.com/p/C7GOlp2uVTq/



Rejoignez-nous sur nos réseaux et n'oubliez pas de liker nos publications !

NOTRE CARTE BLANCHE

Photo d'une ouette réalisée par Katy Dupas à la Passerelle des 3 Frontières à Huningue.



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.



*Retrouvez toute l'actualité
de Saint-Louis Agglomération
et des communes adhérentes
sur IntraMuros.*

*Découvrez les événements, les actualités,
les lieux à visiter et les services mairie
de votre commune et des alentours.
Recevez les infos importantes par notification.*



Téléchargement gratuit
sur votre smartphone

← Scannez-le QR code

